

Wanze/Wanze : golf Naxhelet, une nécropole mérovingienne sur le site d'un vaste établissement du Haut-Empire

Denis HENRARD, Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER, Claire GOFFIOL, Frédéric HANUT et Koen DEFORCE

Depuis septembre 2012, une opération archéologique de grande envergure est en cours dans la commune de Wanze, menée par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (DGO4 / Département du patrimoine). L'intervention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un permis pour la création d'un golf, implanté de part et d'autre de la rue Naxhelet. Les travaux d'aménagement concernent une superficie de 120 ha, soit une grande partie du plateau dominant la confluence de la Meuhaigne et de la Meuse.

Pour rappel, les campagnes précédentes ont notamment permis de mettre au jour d'importantes traces d'implantations protohistoriques (Goffioul *et al.*, 2014^c). Les vestiges d'un vaste établissement gallo-romain ont également été repérés lors de la fouille du secteur 4 (Goffioul *et al.*, 2014^b). Il serait implanté dès la seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C., certainement en relation avec une sépulture à crémation de statut privilégié, datable entre 50 et 80 apr. J.-C., située au centre du plateau (Goffioul *et al.*, 2014^a).

Entre le 12 et le 26 septembre 2014, une évaluation archéologique a été menée sur le secteur 2 qui jouxte le secteur 4. Cette intervention couvre une parcelle de 4,1 ha, située entre la ferme Naxhelet (secteur 7) et une voirie ancienne, illustrée sur la carte de Ferraris (1771-1778) et réaffectée dans le cadre du projet d'aménagement du golf. L'évaluation a été opérée en tranchées continues couvrant 10 ou 20 % du terrain selon la densité des vestiges observés. Quarante-sept nouvelles structures ont été repérées en plan, sous la forme de fossés, de fossés, d'empreintes de poteaux, ou encore de larges zones de remblais détritiques incorporant des matériaux de construction (terres cuites architecturales, moellons de grès). Le mobilier céramique récolté au décapage à la surface de ces structures date du Haut-Empire. Par ailleurs, quatorze inhumations attribuées au Haut Moyen Âge, ainsi qu'une tombe de cheval, ont été découvertes. La plupart des vestiges n'ont pas été fouillés, mais préservés en vue d'une phase d'intervention extensive ultérieure. C'est pourquoi nous nous limiterons à des constatations très générales.

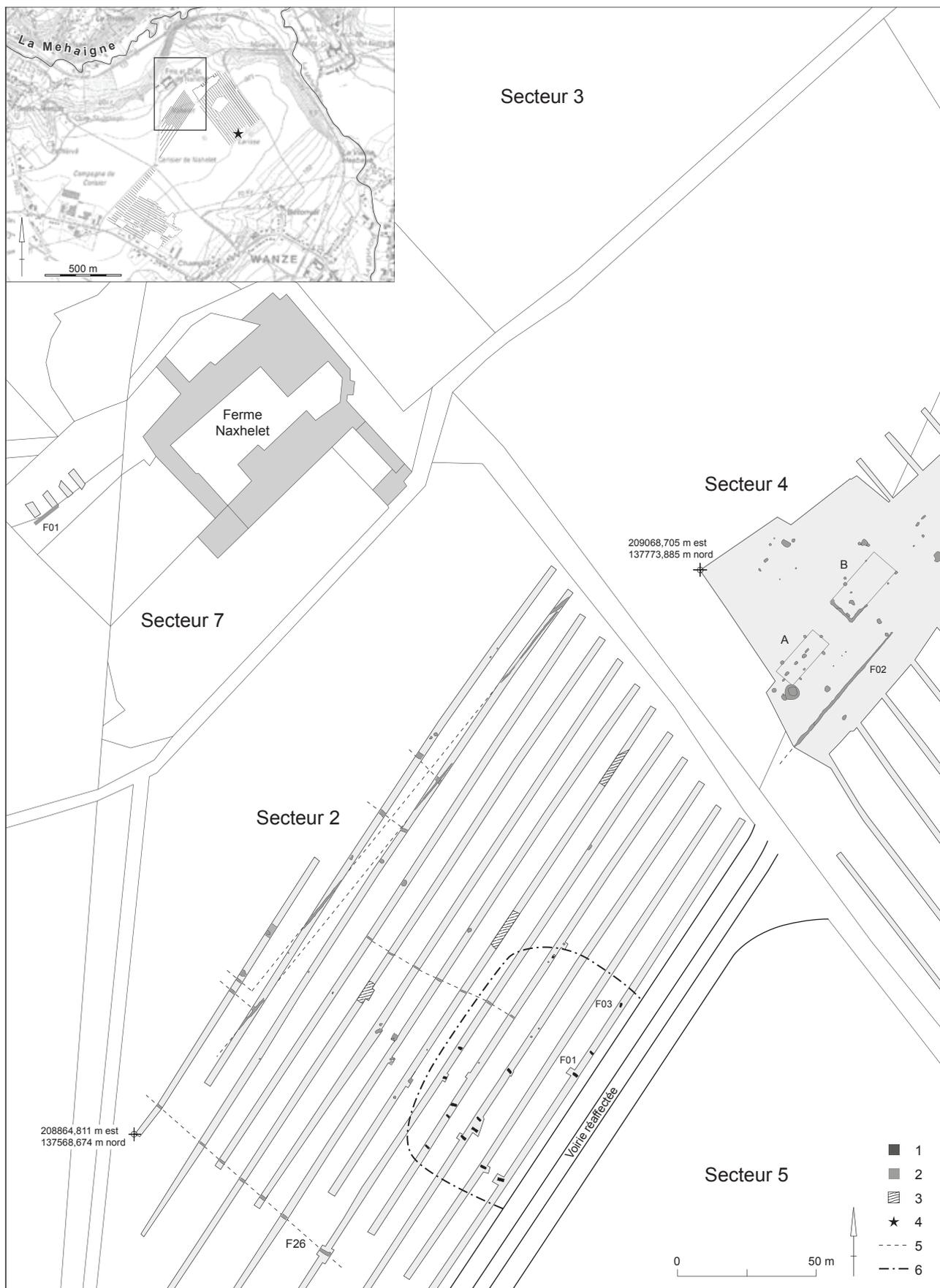
Implantation de l'établissement du Haut-Empire

Dans le secteur 4, fouillé en 2012, l'occupation romaine est matérialisée par au moins trois bâtiments (dont A et B) rigoureusement alignés et bordés par un fossé (F02) orienté nord-est/sud-ouest (Goffioul *et al.*, 2014^a). Le fossé F02 s'estombe vers le nord-est sous l'effet de l'érosion ; sa prolongation vers le sud-ouest est probable, bien que les conditions d'observation lors de l'évaluation du secteur 2 n'aient pas permis de l'identifier. Quoiqu'il en soit, cet agencement s'apparente à la cour d'exploitation d'un établissement de type « villa », dont la configuration précise et la relation avec un probable bâtiment résidentiel restent à définir.

Dans le secteur 2, les traces d'occupations romaines semblent circonscrites vers le sud-ouest par le fossé F26, perpendiculaire au fossé F02 du secteur 4. Remarquons qu'un réseau de fossés découvert en bordure ouest de l'évaluation, non daté, semble répondre au même schéma d'implantation général.

Les secteurs 3 et 7, ainsi que la frange nord-ouest des secteurs 2 et 4, aux alentours de la ferme Naxhelet, n'ont fait l'objet que d'un suivi de chantier assez sommaire. Ils ont néanmoins livré des traces éparses d'époque romaine, dont un foyer construit et deux fosses d'ensilage. En limite de rupture de pente vers la Meuhaigne, un mur de soutènement ancien (secteur 7, F01) a pu être très partiellement observé. Cette construction, arasée et recoupée de biais par un mur de soutènement moderne formant une limite cadastrale, a dû participer au nivellement de la surface d'occupation. Sa face interne, contre le terre-plein, n'est pas parementée tandis que sa face externe n'est pas conservée ; sa largeur devait avoisiner 120 cm. L'âme de la maçonnerie témoigne d'une mise en œuvre assez rudimentaire, constituée de matériaux hétéroclites de petits calibres (fragments de *tegulae*, galets, travertin et blocs de grès grossièrement équarris), assemblés à sec en assises irrégulières d'appareillage incliné. Le seul élément de datation notable associé au mur F01 est un fragment de pot à cuire de type *Niederbieber* 89 (fin 2^e-3^e siècle ; Oelmann, 1914 [1976]), découvert sur le niveau d'arasement de la maçonnerie.

Le fossé F26 (secteur 2) pourrait avoir joué un rôle complémentaire au fossé F02 (secteur 4) et au mur de soutènement F01 (secteur 7) en tant qu'enclos de l'établissement romain, délimitant ainsi un espace d'une superficie d'une dizaine d'hectares établi en bordure nord-ouest du plateau et dominant la vallée de la Meuhaigne. À moyen terme, l'évaluation du secteur 5, vers le centre du plateau, devrait permettre de vérifier cette hypothèse.



Plan de l'évaluation du secteur 2 et plan partiel des secteurs 4 et 7, sur fond cadastral : 1. Sépultures du Haut Moyen Âge ; 2. Structures en creux (fosses, fossés, empreintes de poteaux) ; 3. Zone de remblais ; 4. Sépulture privilégiée du Haut-Empire ; 5. Prolongement hypothétique des tracés ; 6. Étendue de l'espace funéraire du Haut Moyen Âge (infographie F. Giraldo-Martin, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

Réévaluation du bâtiment A sur poteaux inclinés

En mars 2013, la mise en œuvre des travaux d'aménagement du golf en bordure sud du secteur 4, précédemment fouillé en 2012 (Goffioul *et al.*, 2014^b), a été l'occasion d'un suivi de chantier. Les observations complémentaires récoltées à cette occasion nous invitent à amender le plan du bâtiment A, qui met en œuvre une technique de construction sur poteaux inclinés, de manière similaire aux édifices reconnus lors de la table ronde de Metz en 2005 (Laurelut, Tegel & Vanmoerkerke, 2005).

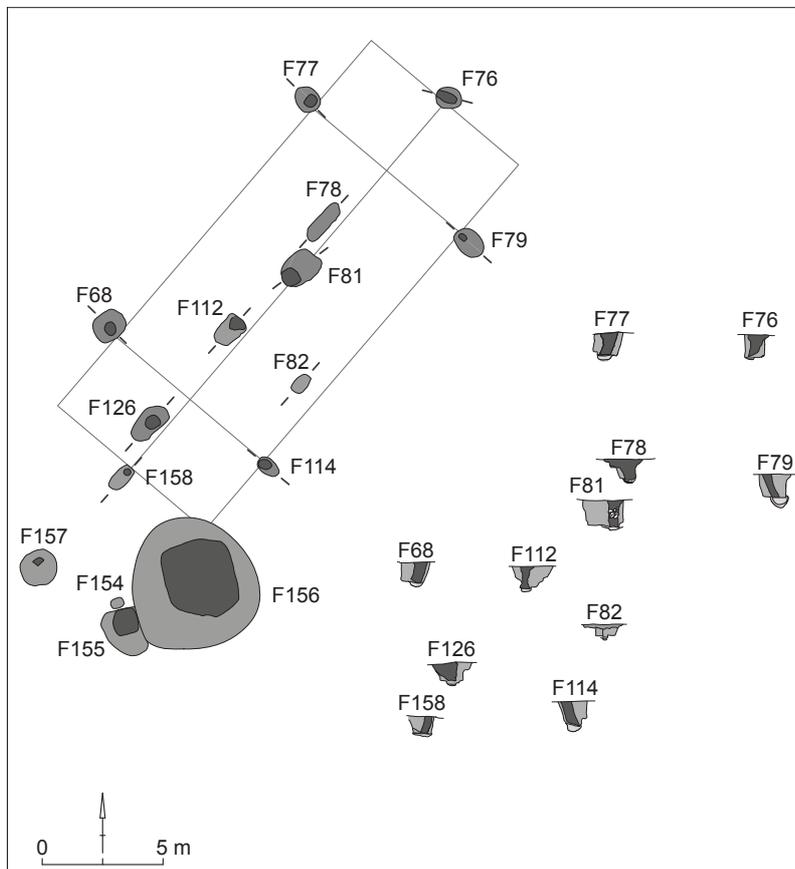
En 2012, quatre poteaux latéraux établis par paires opposées et accusant un pendage transversal vers le centre du bâtiment avaient été reconnus (F68, F77, F79 et F114). La fouille complémentaire du négatif de poteau F76, dont l'axe de coupe avait été initialement mal positionné, montre indubitablement que ce dernier s'incline également vers le centre du bâtiment. Par ailleurs, la découverte, en 2013, du poteau F158, incliné vers le centre du bâtiment et établi dans son axe longitudinal, en vis-à-vis de F76, permet de restituer un bâti sur fondation-châssis de 20,50 m de long pour 8,50 m de large. Le poteau vertical F81 occupe le centre de ce dispositif. Il est implanté rigou-

reusement dans l'axe des poteaux inclinés F158 et F76 et pourrait avoir joué un rôle de support à l'axe longitudinal de la fondation-châssis. Remarquons que la restitution proposée nécessiterait, outre les supports profondément enterrés assurant la stabilité du bâti porteur, des dispositifs de soutien complémentaires de la plate-forme, notamment aux angles du bâtiment. Ces derniers ont pu être moins profondément ancrés, voire posés au sol.

L'ensemble des poteaux inclinés du bâtiment A répond à des caractéristiques similaires. Ils sont installés dans des fosses de grandes dimensions. Leurs négatifs accusent un pendage de 18 à 25° vers l'intérieur du bâtiment et indiquent des supports de section comprise entre 0,35 et 0,45 m pour une profondeur conservée qui varie de 0,85 à 1,05 m. La base de certains poteaux semble retournée afin de reposer à plat en position oblique, tandis que d'importants phénomènes taphonomiques de pressions verticales et latérales sont systématiquement présents. Le comblement des négatifs de poteaux incorporait une charge détritrique importante qui a livré une dizaine de tessons de poteries, dont un fragment d'assiette à paroi convexe en *terra nigra* de type Deru A42 (Deru, 1996) et un fragment de gobelet à engobe sombre de type Stuart 2/Hees 2 (Stuart, 1977 ; Brunsting, 1937), ce qui situe leur démantèlement entre la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. et le milieu du 2^e siècle apr. J.-C.

Trois poteaux verticaux alignés (F78, F112 et F126) occupent l'espace intérieur du bâtiment A, en léger décalage par rapport à l'axe longitudinal de l'édifice. Profondément implantés dans de larges fosses d'accueil, leur comblement est similaire à celui des poteaux inclinés. Le matériel céramique associé à leur abandon indique une période contemporaine du démantèlement des poteaux inclinés, avec une vingtaine de tessons dont un fragment de pot biconique en *terra nigra* de type Deru P54 et un tesson de vase en céramique dorée en pâte savonneuse, originaire de Famars (Nord). Si les poteaux F78, F112 et F126 appartiennent bien à la même phase de construction que le dispositif sur fondation-châssis, ils pourraient avoir servi de supports faitiers à une couverture indépendante du bâtiment.

Enfin, le poteau F82, peu profondément ancré au sol, ne semble pas contemporain du reste de l'édifice : son comblement d'abandon a livré cinq tessons, dont un bord de pot à cuire à lèvre en



Plan amendé du bâtiment A et des structures adjacentes (infographie F. Giraldo-Martin, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

gouttière en céramique commune claire mosane du type *Niederbieber* 89, en usage entre la fin du 2^e siècle apr. J.-C. et le 3^e siècle apr. J.-C.

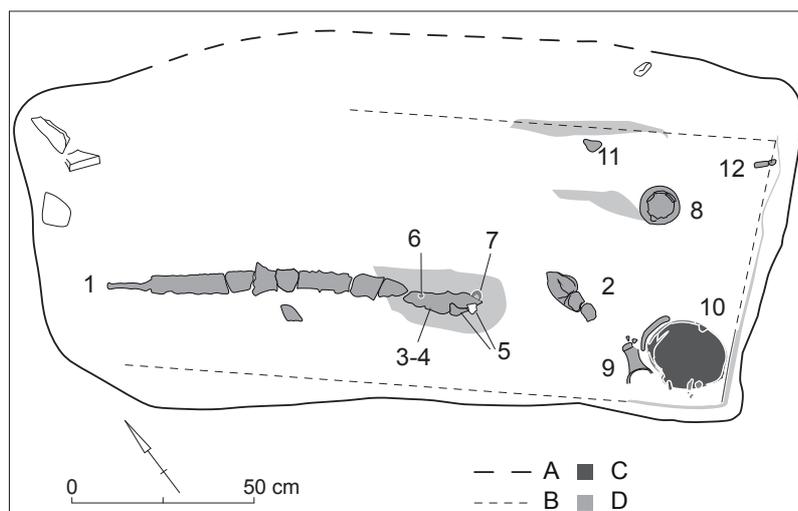
Outre la relecture du bâtiment A, l'intervention de mars 2013 a permis de révéler quatre structures supplémentaires. Il s'agit de deux fosses superficielles qui n'ont pas livré de matériel (F154 et F155), ainsi que d'une empreinte de poteau éventuelle, établie dans l'axe du bâtiment A et qui pourrait appartenir à un bâtiment se développant en dehors de l'emprise de fouille (F157). Enfin, la fosse F156, tangente à l'emprise du bâtiment A, consiste en une trace subcirculaire d'environ 5 m de diamètre au niveau du décapage. Sa fouille, opérée à l'aide de moyens mécaniques, a révélé un profil aux parois rectilignes légèrement évasées atteignant une profondeur de 4 m. L'abandon de cette probable structure de stockage est postérieur au démantèlement du bâtiment A, car son comblement a livré une quinzaine de tessons céramiques dont l'assemblage est à situer dans une période comprise entre 160/170 et 250 apr. J.-C.

Une nécropole mérovingienne à composante élitare

Le champ funéraire du Haut Moyen Âge s'étend à l'ouest de la voirie réaffectée, sur une superficie d'environ 0,5 ha (secteur 2). Les quatorze fosses sépulcrales repérées lors de l'évaluation sont régies par au moins deux normes d'orientation distinctes. L'une des deux, qui dévie d'une quinzaine de degrés vers le nord-ouest par rapport à l'orientation dominante, concerne exclusivement les sépultures à caisson maçonné.

Seule la tombe F01, dont le mobilier d'accompagnement affleurerait au décapage, a fait l'objet d'une fouille exhaustive. Fortement arasée par le charruage agricole, elle n'est conservée que sur une dizaine de centimètres de profondeur sous la couche de labour. La sépulture consiste en une fosse d'inhumation quadrangulaire d'environ 200 × 100 cm, orientée nord-ouest/sud-est. Un clou (12) et des traces de décomposition organique suggèrent l'existence d'un cercueil ou d'un coffrage en bois d'une septantaine de centimètres de largeur. L'absence d'accessoire funéraire porté, tout comme la perturbation apparente de la fosse d'inhumation sur sa frange nord-est, pourrait indiquer un pillage ancien de la tombe. Le squelette du défunt n'est pas préservé, si ce n'est sous la forme d'une trace de décomposition organique au niveau des membres inférieurs. Le mobilier d'armement comporte une épée simple (1 ; lame : 70 cm ; soie : 11 cm), probablement déposée contre l'épaule droite du défunt, et un fer de lance fragmentaire à douille ouverte (2 ; diamètre à la base : 25 mm), retrouvé aux pieds de la dépouille. Au niveau de la taille et sur la droite du défunt, un couteau à dos droit (3 ; lame : 12 cm ; soie : 7 cm), une fiche à bélière (4), ainsi qu'un éclat de silex à encoches latérales associé à un fragment distal de lame (5 ; ustensiles de briquet ?) constituent le contenu d'une aumônière éventuelle dont une petite boucle en alliage cuivreux et à ardillon droit en fer (6 ; longueur : 18 mm) appartiendrait au dispositif de fermeture. Sous cet ensemble se trouve, face externe vers le haut, une boucle ovale massive en alliage cuivreux et à ardillon à base scutiforme (7), associée à quatre rivets de ceinture hémisphériques en alliage cuivreux, côtelés et avec collerette. Aux pieds du

défunt se trouve un petit vase biconique (8) en céramique tournée sombre, à pâte assez grossière et à surface lissée, décoré à la pointe de motifs linéaires horizontaux rectilignes ou ondulés. L'angle sud-est de la sépulture est occupé par un gobelet campaniforme en verre à bouton terminal (9 ; hauteur : 112 mm ; diamètre d'ouverture : 68 mm), ainsi que par un seau en bois (10). Ce dernier correspond à un modèle largement reconnu (Vallée, 2011), par exemple comparable à l'exemplaire de la tombe 13 de Saint-Dizier « La Tuilerie » (France, Haute Marne ; Truc, 2008, p. 325). Les douelles de bois sont maintenues à la base par trois cerclages en fer et, dans la partie supérieure, par une armature en bandeau d'alliage cuivreux, ornée d'ocelles et soulignée par des appliques triangulaires estampées à figures anthropomorphes. Les bélières



Relevé de la tombe F01 : A. Fosse sépulcrale restituée ; B. Cercueil ou coffre restitué ; C. Bois ; D. Décomposition organique ; 1. Épée ; 2. Fer de lance ; 3. Couteau ; 4. Fiche à bélière ; 5. Silex et fragment de lame ; 6. Petite boucle ; 7. Boucle et rivets de ceinture ; 8. Vase biconique ; 9. Récipient en verre ; 10. Seau en bois ; 11. Masse ferreuse ; 12. Clou en fer (infographie F. Giraldo-Martin, Serv. archéologie, Dir. ext. Liège I).

d'anse, également en alliage cuivreux, sont ajourées et décorées d'ocelles. L'anse est lacunaire. Enfin, une petite masse ferreuse non identifiée (11) se situe contre la paroi nord de la sépulture.

Plusieurs restes ligneux étaient conservés au contact des objets métalliques, permettant l'identification des essences utilisés. Le fourreau de l'épée est fabriqué en bois d'aulne (*Alnus* sp.). Dans ce cas, les seuls éléments de comparaison sont extra-régionaux : les fourreaux d'épée des tombes aristocratiques 11 et 13 de Saint-Dizier « La Tuilerie » sont également réalisés en bois d'aulne (Truc, 2008, p. 323), tandis qu'un bois associé à une épée d'une tombe mérovingienne provenant de Broechem (Flandre, province d'Anvers) a été identifié comme prunus (*Prunus* sp. ; Haneca *et al.*, 2012). En ce qui concerne le seau à armature en alliage cuivreux, il a été fabriqué à l'aide de douelles en bois d'if (*Taxus baccata*). L'utilisation de cette essence pour la confection de seaux, comme d'autres types de contenants, est largement attestée en contexte funéraire pour notre région (Vallée, 2011) ainsi que le nord-ouest de l'Europe (Cook, 2004 ; Mason, 2008). En contexte non funéraire, et malgré sa toxicité, l'if semble également une essence largement utilisée pour la fabrication de contenants en bois (Comey, 2003-2004 ; 2007). L'utilisation avérée de l'if dans notre région reste malgré tout remarquable, étant donné que cet arbre est probablement assez rare dans la végétation locale pendant le Haut Moyen Âge (Deforce & Bastiaens, 2007). Sa présence doit être le reflet d'une volonté d'approvisionnement délibérée, qu'il s'agisse de matériaux de confection ou d'objets manufacturés.

Sur base d'une approche typo-chronologique préliminaire du mobilier funéraire (Legoux, Périn & Vallet, 2006), l'inhumation F01 peut être prudemment datée du Mérovingien ancien II ou III, soit dans le courant des trois derniers quarts du 6^e siècle. Si la qualité de l'architecture funéraire et du mobilier d'accompagnement ne suffit peut-être pas à apparenter F01 au faciès archéologique des tombes dites « de chef », elle indique certainement un individu de statut privilégié. Par ailleurs, en l'état de la recherche, nous ne pouvons pas encore statuer sur le rôle de la sépulture F01 dans le développement topographique du champ funéraire. La composante élitaire au sein de la nécropole de Wanze est renforcée par la présence, à une trentaine de mètres au nord de la tombe F01, d'une tombe de cheval (F03). Cette dernière, très mal conservée, présente une orientation inversée par rapport aux sépultures humaines, l'animal se trouvant tête au nord-est, en position contrainte repliée, sans mobilier d'accompagnement.

Bibliographie

- BRUNSTING H., 1937. *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen*, Amsterdam.
- COMEY M.G., 2003-2004. Stave-built wooden vessels from medieval Ireland, *The Journal of Irish Archaeology*, 12-13, p. 33-77.
- COMEY M.G., 2007. Stave built vessels. In : BRISBANE M. & HATHER J.G. (éd.), *Wood Use in Medieval Novgorod*, vol. 2, Oxford, Oxbow Books, p. 165-188.
- COOK J.M., 2004. *Early Anglo-Saxon Buckets. A Corpus of Copper Alloy and Iron-bound, Stave-built Vessels*, Oxford (Oxford University School of Archaeology Monograph, 60).
- DEFORCE K. & BASTIAENS J., 2007. The Holocene history of *Taxus baccata* (yew) in Belgium and neighbouring regions, *Belgian Journal of Botany*, 140, p. 222-237.
- DERU X., 1996. *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 89).
- GOFFIOUL C., CHEVALIER A., DEFORCE K., HANUT F., LAMBERMONT S. & PIGIÈRE F., 2014^a. La tombe de Wanze/Wanze (province de Liège) : un exemple d'étude pluridisciplinaire. In : HANUT F. & HENROTAY D. (dir.), « *Du bûcher à la tombe* ». *Les nécropoles gallo-romaines à incinération en Wallonie*, Catalogue de l'exposition organisée au Musée archéologique d'Arlon du 24 octobre 2014 au 22 mars 2015, Namur, p. 130-138.
- GOFFIOUL C., DE BERNARDY DE SIGOYER S., HANUT F., HENRARD D., LÉOTARD J.-M., MARCHAL J.-P. & PÉTERS C., 2014^b. Wanze/Wanze : découverte d'une vaste occupation gallo-romaine, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 21, p. 170-176.
- GOFFIOUL C., DE BERNARDY DE SIGOYER S., HANUT F., HENRARD D. & MARCHAL J.-P., 2014^c. Wanze/Wanze : trois occupations protohistoriques sur le site du golf Naxhelet. Bilan 2013, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 22, p. 164-167.
- HANECA K., DEFORCE K., BOONE M.N., VAN LOO D., DIERICK M., VAN ACKER J. & VAN DEN BULCKE J., 2012. X-ray sub-micron tomography as a tool for the study of archaeological wood preserved through the corrosion of metal objects, *Archaeometry*, 54, p. 893-905.
- LAURELUT C., TEGEL W. & VANMOERKERKE J., 2005. Les bâtiments à supports inclinés dans l'architecture de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque gallo-romaine en Champagne et en Lorraine. Table ronde de Metz, 15 novembre 2005, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 2, p. 5-51.
- LEGOUX R., PÉRIN P. & VALLET F., 2006. *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Saint-Germain-en-Laye (Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, hors-série).
- MASON A., 2008. Buried Buckets: Rethinking Ritual Behavior before England's Conversion. In : MASON A., ARCEO A. & FLEMING R., *Buckets, Monasteries, and Crannógs: Material Culture and the Rewriting of Early Medieval British History*, *Haskins Society Journal*, 20, p. 3-18.

- OELMANN F., 1914 [1976]. *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Bonn (Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik, 1).
- STUART P., 1977. *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen*, Leiden (Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum G.M. Kam te Nijmegen, 6).
- TRUC M.-C., 2008. Trois riches tombes du VI^e siècle sur le site de « La Tuilerie » à Saint-Dizier (Haute-Marne). In : GUILLAUME J. & PEYTREMANN É. (dir.), *L'Austrasie. Société, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne*. Nancy, 2-5 septembre 2005, Nancy (Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, XIX), p. 313-331.

Sources

- VALLÉE A., 2011. *Les seaux en bois en Gaule mérovingienne. Approches typologique, morphologique et contextuelle*, mémoire inédit, Université catholique de Louvain.

Wasseiges/Wasseiges : nouvelles marnières sous le centre du village

Olivier VRIELYNCK, Luc FUNCKEN et Serge DELABY

La présence de marnières sous le village de Wasseiges est connue depuis longtemps. De nombreux effondrements ont eu lieu ces dernières décennies, entre autres en bordure des rues du Baron d'Obin et Piconnette. Nous signalions précédemment la découverte d'une de ces carrières souterraines de marne sous une annexe d'une maison au n° 124, rue du Baron d'Obin, suite à un effondrement survenu en mars 2011 (Vrielynck & Funcken, 2013). Des travaux de confortement ont permis de stabiliser la zone effondrée tout en maintenant un accès permanent à la carrière.

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour qu'un nouvel effondrement se produise dans une parcelle voisine (rue du Baron d'Obin, n° 120 ; parc. cad. : Wasseiges, 1^{re} Div., Sect. A, n° 529^S), le 29 août 2012. Cette fois, les conséquences furent plus catastrophiques puisque c'est toute une maison qui a été détruite, heureusement sans faire de victimes. La rupture d'une canalisation d'eau longeant la route est à l'origine de l'accident, l'eau ayant déstabilisé le sous-sol déjà fragilisé par les nombreuses marnières qui y ont été creusées.

Cet effondrement a entraîné la mise au jour d'une carrière située non pas sous la maison effondrée, mais sous la maison voisine (n° 122 ; parc. cad. : Wasseiges, 1^{re} Div., Sect. A, n° 527^F). En effet, après avoir rempli d'hypothétiques galeries situées sous la maison détruite, l'eau a pénétré dans des galeries sous la parcelle voisine (n° 122) avant de s'engouffrer dans la carrière découverte en 2011 (n° 124). Ces deux dernières carrières ne communiquaient pas mais la paroi peu épaisse les séparant a cédé localement sous l'effet de la pression. C'est en élargissant le passage creusé par l'eau qu'il a été possible d'accéder à la carrière sise sous le n° 122.

Cette carrière est morphologiquement similaire à celle découverte en 2011. Lors de sa visite et de son relevé topographique en septembre 2012 par deux des auteurs, le sol était encore sous eau et recouvert de boue. L'endroit par lequel l'eau est entrée dans la carrière, à l'extrémité d'une galerie latérale, a pu être repéré. Cette carrière a été utilisée longtemps après son creusement, comme en témoignent divers aménagements effectués vraisemblablement au 19^e et au début du 20^e siècle : cage d'escalier voûtée maçonnée en briques, puits également maçonné en briques muni d'une large ouverture et ayant probablement servi de monte-charge, mur obturant la galerie principale percé d'une porte, cuves rectangulaires enduites de ciment aménagées sur une plate-forme en béton (environ 1,6 m au-dessus du sol actuel de la galerie). La cage d'escalier, dont l'accès en surface avait été condamné, était ensevelie sous des débris de constructions. Un sondage a montré que le fond et le bas des parois de la partie nord de la carrière étaient maçonnés.

